

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

Séance du 15 octobre

DATE DE CONVOCATION : 08/10/2026

DATE D’AFFICHAGE : 19/10/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 15

PRÉSENTS : 12

VOTANTS : 15

Assistaient à la réunion : Jean-Luc LEFEBVRE, Alain FOURNIER, Dominique REMY, Stéphane VITIGE, Marie-Christine POLLET, Jean-Gabriel DEPINYOY, Marianne KERRICH, Hélène BRANGER, Lionel BRIZEMUR, Mickaël MARTEL, Marion BELLEGUEULLE, Brigitte COLLET

Excusés : Anne-Sophie MOREAU (donne pouvoir à Hélène BRANGER), Isabelle ROBION (donne pouvoir à Brigitte COLLET), Michel DEMEURE.

Secrétaire de séance :

Secrétaire de séance : Jean-Gabriel DEPINYOY

Dans ce Procès-Verbal

1	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL.....	1
2	ACTUALITES INTERCOMMUNALES ...	1
3	DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE.....	2
4	DELEGATION ACTION SOCIALE.....	2
5	DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE.....	3
6	DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION.....	3
7	DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE.....	4
8	LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.....	4
9	INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES.....	4

1 COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le Maire sollicite l’avis des conseillers sur ce compte-rendu qui a été adressé peu après la réunion.

1.2 APPLICATION DES DECISIONS.

Monsieur le Maire informe le conseil que toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité de la préfecture

2 ACTUALITES INTERCOMMUNALES

2.1 INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Monsieur le Maire informe les élus de sa participation aux réunions intercommunales (dont la CCPC) :

- Lundi 21 septembre : Conseil communautaire : Principalement nomination de deux nouveaux Vice-Présidents, modification des statuts pour intégration de 12 communes à la compétence sur la restauration scolaire.
- Mardi 22 septembre : Rencontre Vice-Présidents CCPC et président de Cat Nat pour présentation d’un projet innovant pour détecter les mouvements de nos maisons.
- Jeudi 24 septembre : participation à la commission 4 : Aide à la personne
- Jeudi 1^{er} Octobre : Lancement de la concertation sur le projet de territoire
- Mardi 6 octobre : participation à la présentation de la démarche autour du PLUi
- Mardi 6 octobre : Commission Jeunesse : présentation des chiffres 2025/2026 et commission communication.
- Jeudi 8 octobre : Réunion sur les différents groupements de commandes (notamment gaz et électricité) avec Michel Demeure.
- Lundi 12 octobre : Conférence des Maires et Conseil Communautaire : Dispositif d’aide à la mobilité dans les transports en commun et renouvellement de la Délégation de Service Public pour le Chant de l’Eau.
- Jeudi 15 octobre : la semaine bleue avec les seniors de Wannehain

2.2 MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPC (POUR AVIS).

Monsieur le Maire précise que toutes les communes ayant validé la prise de compétence « Confection des repas » y compris notre commune, ont rejoint cette année le transfert de compétences et suite au passage en réunion de la CCPC nous devons maintenant approuver la modification de ses statuts.

Avis : Favorable à l’unanimité

2.3 REMBOURSEMENT DES REPAS ADULTES DANS LE CADRE DES A.L.S.H SUITE A LA PRISE DE COMPETENCE. (POUR AVIS).

Suite à la prise de compétence (cf point 2.2) nous devons passer une convention avec la CCPC pour rembourser les repas des adultes pendant la période de l'école (animateurs et personnel de cantine) et la période des ALSH (personnel de cantine).

Avis : Favorable à l'unanimité

2.4 POINT SUR LA CONCERTATION DU PROJET DE TERRITOIRE.

Le lancement de la concertation du projet de territoire a été fait le 1er octobre.

La concertation avec les habitants va durer jusque fin février 2027.

Deux prochaines réunions de la Thématique n°1 : Grandir, s'épanouir et bien vieillir au quotidien se tiendront les 16 octobre à 18h30 à Cappelle en Pévèle et le 14 Novembre à 9h00 à Ostricourt. Monsieur le Maire rappelle que ces réunions sont ouvertes à toutes et tous et que les élus y ont, bien entendu, leur place.

2.5 INFORMATION SUR LES « AMBASSADRICES DU TRI » AU SERVICE DECHETS/CONTROLE DES BACS

Monsieur le Maire informe les élus de la création de deux postes à la CCPC d'ambassadrices du tri. Ces deux agents sont chargés de vérifier et d'aider les habitants là où il y a des erreurs de tri préjudiciables aux recettes de la Pévèle Carembault. En effet ces erreurs de tri représentent un surcoût très important de 600 000€/an pour la collectivité.

3 DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

3.1 PERSPECTIVES DEMOGRAPHIQUES DES ENFANTS SCOLARISABLES (MATERNELLES ET PRIMAIRES) AU NIVEAU DE LA PEVELE CAREMBAULT.

Les perspectives démographiques de la Pévèle Carembault laissent apparaître une diminution importante du nombre des élèves en maternelle et en primaire.

C'est ainsi qu'il y avait 3085 enfants en maternelle en 2021, 2840 en prévision 2027 et 2545 en projection 2031 soit 17.50% d'enfants en moins. Concernant l'élémentaire il y avait 5174 enfants en élémentaire en 2021, 4976 en prévision 2027 et 4334 en projection 2031 soit 16.23% d'enfants en moins.

Concernant notre commune il y avait 20 naissances en 2021, 7 en 2025 et, à ce jour, 4 en 2026.

3.2 POINT SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ET LES FUTURES ELECTIONS.

Monsieur le Maire fait un point de l'activité du CMJ et des perspectives d'ici la fin d'année : prochaine réunion du CMJ (début novembre), élections des nouveaux représentants et implication dans la vie du village.

4 DELEGATION ACTION SOCIALE

4.1 DECISIONS PRISES PAR LA COMMISSION DES AIDES INDIVIDUELLES (POUR AVIS).

A ce jour il n'y a pas de dossier.

4.2 CHARTRE AVEC L'ASSOCIATION FRANCE REIN NORD-PAS DE CALAIS (POUR AVIS)

Monsieur le Maire rappelle que le don d'organes est un enjeu de santé publique. Plusieurs milliers de patients sont en attente d'une greffe et plusieurs décès ont lieu chaque jour en France faute d'organes.

A cet effet, il propose que la Commune devienne « ville ambassadrice du don d'organes » avec le soutien du collectif Greffes+.

Monsieur le Maire informe l'assemblée des objectifs de la charte.

Il propose aux membres du conseil municipal que la Commune de WANNEHAIN soit « ville, ambassadrice du don d'organes » et par conséquent qu'il soit autorisé à signer la charte relative à cet engagement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

4.3 POINT SUR LA COMMISSION LOGEMENT

Marie-Christine Pollet, adjointe en charge de l'Action Sociale, fait un point des décisions prises par la commission logement le 7 octobre notamment compte tenu des chiffres annoncés dans le point 3.1. (toujours 42 demandes de logements en cours). La grille d'évaluation des dossiers a été revue et met davantage en avant la motivation.

5 DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE

5.1 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS.

En l'absence de Michel DEMEURE, adjoint aux travaux, le point sur les travaux est reporté. La commission travaux s'est réunie le 13 octobre. Elle a priorisé les travaux : renouvellement de l'opération « Plantons le décor », installation des lumières sentiers Colas et Casiodore, débarrasser l'étage de la grange Odette, projets de travaux de voirie rue de France, impasse J-B Tonnel, rue du Saint Get, trottoirs rue de la Justice et rue de Camphin et matérialisation de la piste cyclable.

5.2 ADHESION AU SIDEN-SIAN DE LA COMMUNE DE SISSONNE POUR LES COMPETENCES « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » ET « GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES » (POUR AVIS).

Considérant que le Conseil Municipal estime qu'il est de l'intérêt de la commune d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité et décide :

ARTICLE 1

D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :de la commune de SISSONNE pour les compétences « Assainissement Collectif » et « Gestion des Eaux pluviales Urbaines ».

Le Conseil Municipal souhaite que les modalités de ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN soient telles que prévues dans la délibération n°34/143 adoptées par le Comité Syndical du SIDEN-SIAN du 9 décembre 2025.

ARTICLE 2

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter la présente délibération en tant que de besoin.

La présente délibération sera notifiée au représentant de l'Etat, chargé du contrôle de légalité et à Madame la Présidente du SIDEN-SIAN,

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre.

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

5.3 CAMPAGNE DE PRELEVEMENTS « TENEUR EN PLOMB » DE L'ARS AVEC LE SIDEN-SIAN

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé nous ont informé de notre obligation de faire des analyses de l'eau des ERP (Etablissement Recevant du Public) pour rechercher la teneur en plomb. Le Siden-Sian nous fait savoir que leur agence est compétente pour faire ce type d'analyse (gratuitement). Les résultats vous seront communiqués.

6 DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION

6.1 CONTRAT AVEC MGDIS POUR L'APPLICATION « MA COLLECTIVITE EN POCHE » (POUR AVIS).

Monsieur le Maire présente la nouvelle application mobile MCEP « Ma Collectivité en Poche » (anciennement « Ma Mairie en Poche ») éditée et commercialisée par MGDIS, destinée aux mairies pour simplifier la communication avec les administrés.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de signer le contrat d'adhésion au dispositif. Ce dernier sera conclu pour une durée initiale de 1 an du 01/11/2026 au 31/10/2027.

Passée cette période initiale, le contrat sera renouvelé par tacite reconduction et par période de 12 mois successifs dans la limite de 4 ans, soit au plus tard jusqu'au 31/10/2030.

Le coût annuel : 220 € HT, prix révisable annuellement à la date anniversaire du contrat.

Monsieur le Maire propose d'adhérer au dispositif et demande aux membres du conseil qu'il soit autorisé à signer le contrat avec MGDIS ainsi que tout document s'y afférant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité.

6.2 RENCONTRE AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES : PERSPECTIVE D'EMPRUNT.

Cette rencontre a clarifié notre demande. Les propositions seront étudiées par le conseil dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Plusieurs scénarii seront envoyés par la banque des territoires.

7 DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE

7.1 LES ACTIVITES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL.

Dominique Remy, adjoint en charge de l'Animation du Village, fait un point des activités réalisées depuis le dernier conseil :

18 septembre : AG de l'APE et des Jeunes Pousses

19 septembre : Journée du patrimoine à la Médiathèque annulée

27 septembre : Opération « Nettoyons notre village »

3 octobre : Repair Café et parcours motricité

9 octobre : vente de produits locaux par le Comptoir de la Pévèle

10 octobre : braderie puériculture Jeunes Pousses
soirée cocktail du comité d'animation (les bénéfices ont été reversés à Octobre Rose)

11 octobre : exposition de voitures anciennes et animations sportives proposées par Wan'1 sports

15 octobre : Semaine bleue des séniors.

7.2 LES ACTIVITES A VENIR.

Dominique Remy, adjoint en charge de l'Animation du Village, fait un point des activités proposées jusqu'au prochain conseil.

17 octobre : 10h30 : Information citoyenne, voisins vigilants

Après-midi : Boum Halloween organisée par l'APE

24 octobre : 14h30 : initiation au graphe à la Médiathèque

30 octobre : soirée Loup Garou à partir de 18h30 à la Médiathèque

11 novembre : 11h : manifestation du souvenir

13 novembre : soirée jeux à la Médiathèque
vente de produits locaux par le Comptoir de la Pévèle

14 novembre : concours de belote et tarot à la salle d'activités

21 novembre : voyage des aînés à Middelbourg et Veere (marché de Noël)

8 LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Décisions 2026-02 : Bail de location temporaire

Monsieur le Maire informe les élus de la signature d'un bail temporaire avant achat de la Grange appartenant à l'indivision Lemaire (jouxant la cantine) pour un loyer de 200€ mensuel.

9 INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fin du conseil à 21h45.

Prochain conseil municipal : jeudi 19 novembre 2026 à 20h